

Créer une exposition virtuelle en bibliothèque

1) Qu'est-ce qu'une exposition virtuelle ?

Une exposition virtuelle est une exposition numérique, créée et diffusée sur internet. En France, la plus ancienne date de 1994. Si les musées ont été précurseurs en ce domaine, les bibliothèques (la BnF et la BM de Lyon en 1997) s'approprient rapidement ce champ d'action. Une exposition virtuelle contribue grandement à la valorisation des collections de la bibliothèque ; elle permet d'affirmer sa place et son dynamisme sur internet.

On peut distinguer trois modèles d'expositions virtuelles :

- Comme exacte reproduction en ligne d'une exposition physique ayant eu lieu dans une institution : cela permet au visiteur de préparer sa visite ou au contraire de revenir sur ce qu'il a pu découvrir.
- Comme complément d'une exposition en cours : tout en respectant le thème principal de celle-ci, l'exposition virtuelle apporte d'autres informations, dévoile d'autres documents.
- Une exposition virtuelle peut être conçue uniquement pour une diffusion sur internet.

2) Quelques questions à se poser en amont :

- Quels sont les objectifs ?
- S'agit-il d'une exposition uniquement virtuelle ou d'une exposition virtuelle créée à partir d'une exposition physique ?
- L'exposition virtuelle est-elle l'équivalent de l'exposition physique ou est-elle enrichie ?
- Quels types d'enrichissements faut-il prévoir ? Sous quelle forme ? Pour quels publics ? On peut envisager des enrichissements documentaires, pédagogiques ou ludiques par exemple.
- Comment va se présenter l'exposition virtuelle ? Comme un défilement de photos, un feuilletage, comme un texte illustré, comme une visite virtuelle en 3D ?
- Comment mettre en valeur les possibilités interactives liées au numérique ?
- Est-ce l'occasion d'impliquer les usagers ? Si oui, comment ?
- Quels types de supports (vidéos, images, textes...) ? Et comment les articuler entre eux ?
- Où va être hébergée l'exposition virtuelle et comment l'articuler avec ce site, celui de la bibliothèque (si ce n'est pas le site hébergeur) ?
- Comment promouvoir cette exposition ? Comment la faire vivre (par exemple auprès des publics scolaires) ? Faut-il l'adapter pour les smartphones ?
- Est-ce une exposition permanente ou temporaire ?
- Les documents présentés sont-ils déjà sous format numérique ou faut-il les numériser ?
- Pour numériser les documents, va-t-on se satisfaire d'une numérisation en interne ou préférer externaliser cette étape ?
- Faut-il externaliser la réalisation de l'exposition ou la produire en interne ?

Quelques exemples pour illustrer ces questions :

Avec des outils pédagogiques : [académie de Nantes – BnF](#), [Lectura](#)

Avec une approche ludique : [Cité du Livre d'Aix en Provence](#), [Bibliothèque nationale de France](#), [Cap sciences](#)

Avec un atelier de création : [Rijksmuseum](#), [Commenté par le BBF](#)

Enrichie avec une base de données : [Archives Canada France](#)

Enrichie avec les photos de l'exposition : [Archives de Lyon](#)

Enrichie avec des photos en 3D : [Pireneas](#)

Enrichie avec des fichiers audio : [Bibliothèques de Versailles](#), [Bibliothèque publique d'information](#)

Enrichie avec des fichiers vidéo : [Bibliothèque publique d'information](#), [Lectura](#), [Lectura](#)

Enrichie avec des fichiers audio et vidéo : [Bibliothèque de documentation internationale contemporaine](#)

Une exposition très enrichie : parcours enfants, visites guidées audio, papier à lettres, dossier documentaire, glossaire : [Bibliothèque nationale de France](#)

Défilements de photos : [Cité du Livre d'Aix-en-Provence](#), [Archives des Hautes-Alpes](#)

Texte illustré : [Université de Poitiers](#), [Archives de l'Oise](#), [Lectura](#)

Visite virtuelle : [Bibliothèques municipales de Lyon](#), [Ministère de la Culture et de la Communication](#)

Incluant du participatif : [Ville d'Agen](#), [Médiathèque de Limoges et JC Dupuy](#), [Bibliothèque de Rennes Métropole](#)

3) Les étapes de la création d'une exposition virtuelle

- **Conception de l'exposition** : Une exposition virtuelle requiert les mêmes étapes préalables qu'une exposition traditionnelle. Le choix du sujet se fait à partir d'une réflexion sur les objectifs visés, les collections à mettre en valeur, les publics ciblés...
- **Constitution d'une équipe projet** : Il est souhaitable de constituer une équipe comprenant des conservateurs, des spécialistes des thèmes abordés, mais aussi un informaticien, un graphiste, un scénographe, un commissaire d'exposition, etc.
- **Choix des documents** : Que l'on utilise les collections de la bibliothèque, ou que l'on fasse appel à des collections extérieures, il faudra être très attentif aux questions de droits (d'auteur, de représentation ou d'exposition, d'exploitation, de reproduction, droit à l'image...).
- **Numérisation** : Cette étape s'envisage différemment selon les choix et les moyens de la bibliothèque. La numérisation peut être réalisée par un prestataire extérieur, ou en interne, avec un photocopieur-scanner de bonne qualité.
- **Réalisation et mise en ligne** : L'exposition peut être hébergée sur le site de la collectivité ou sur celui de la bibliothèque. Mais elle peut aussi être mise en ligne sur les réseaux sociaux (Blogs, Facebook, plateformes d'hébergement de fichiers en ligne généralistes ou spécialisés, comme Omeka ou Dot Dash 3 par exemple). Dans ce cas, il faudra veiller à faire le lien du site de la bibliothèque (et de la collectivité) vers l'exposition.

L'exposition virtuelle peut être réalisée en interne ou par une société spécialisée.

La mise en page et l'animation de l'exposition sont primordiales. Elles doivent être efficaces, claires, lisibles et attractives. On veillera donc à soigner particulièrement la page d'accueil, à privilégier des notices courtes (pour ne pas rebuter l'internaute) et à présenter une barre de navigation en fil directeur sur toutes les pages du site pour que l'utilisateur puisse se repérer facilement. Ne pas omettre également d'insérer une page de crédits et remerciements ainsi qu'une page de copyright sur les droits des documents.

Veiller également à l'accessibilité de l'exposition.

6] Communication et évaluation : Comme toute action culturelle, l'exposition virtuelle nécessite d'être promue par une communication efficace et d'être évaluée en fonction des objectifs fixés.

Liens	<p>Exposition virtuelle :</p> <p>Concevoir une exposition virtuelle en bibliothèque : enjeux et méthodologie, France Gautier, mémoire du DCB, enssib, 2002.</p> <p>Build it once a basic primer for the creation of online exhibitions, Sarah Goodwin Thiel, Scarecrow Press, 2007.</p> <p>Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque, Clarisse Gadala, mémoire du DCB, enssib, 2008.</p> <p>De l'exposition temporelle à l'exposition virtuelle : transposer, adapter, inventer, innover, Ligeo Archives, 12 juin 2013.</p> <p>Les nouveaux outils d'enrichissement de la visite : entre expérience et échange, Diane Drubay, 12 janvier 2013.</p> <p>Entièrement copiée, entièrement copiable : une exposition d'art libre, Lionel Maurel, S.I.Lex, 30 mai 2012.</p> <p>Information sur la numérisation : Ministère de la Culture et de la Communication et Bibliothèque nationale de France</p> <p>Accessibilité numérique :</p> <p>Bibliothèques et handicaps : accessibilité et innovations à l'horizon 2015, Journée thématique, 17 juin 2013.</p> <p>Subventions : aides à l'édition numérique du CNL</p> <p>Aspects juridiques :</p> <p>Aspects juridiques de la gestion d'une exposition, Didier Frochot, Les Infostratèges, 26 avril 2010.</p> <p>Des clics et des droits : le droit appliqué à l'image, Michèle Battisti, ADBS, 2009. L'image et le droit créer, protéger, reproduire, diffuser, Manuela Dournes, Eyrolles, 2010.</p>
--------------	--

Fiche créée par Amandine Postec, le 28 septembre 2010
 Mise à jour par Amandine Jacquet, le 25 octobre 2013